

Les maîtres nageurs sauveteurs s'ancrent à Bacalan

Dans quelques jours quelque 200 stagiaires investiront le nouveau bâtiment de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) tout juste inauguré à Bacalan.

A l'angle du boulevard Alfred -Daney, la SNSM dispose désormais d'un nouveau centre de formation pour ses bénévoles, appelés à assurer la surveillance des plages du littoral aquitain et des lieux de baignade, durant la période estivale. Le centre dirigé par François Loizeau a été initié par Yves Nadalié, ancien délégué départemental de la SNSM et porté par Hubert Capeyron, délégué départemental en exercice.

L'opération d'un coût total de 475.00 euros est « le premier centre français pour lequel l'aide financière des collectivités est aussi importante » a souligné l'amiral Henri Arino, vice-président national de la SNSM. Ainsi, la part des collectivités, au premier titre desquelles le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de la Gironde, s'élève à 240.000 euros. C'est ce qu'a rappelé Philippe Dorthe, conseiller général du 1^{er} canton et vice-président du conseil régional en charge du tourisme. « Avec 110.000 euros pour la Région et 65.000 euros pour le Département, les deux collectivités apportent 75% du financement public. »

Le bâtiment, édifié sur un terrain de 900m2 appartenant au Grand Port Maritime de Bordeaux, constitue « un outil de référence » pour l'accueil et la formation des stagiaires tout au long de l'année. « Le choix de l'implantation de la SNSM est significatif. Le quartier de Bacalan est intimement lié aux activités maritimes, aux chantiers navals avec une population d'ouvriers du port, de dockers fortement enracinés. La SNSM y a toute sa place dans un tissu associatif dense et historique. Elle s'intègre déjà puisqu'elle va assurer la sécurité de la manifestation prévue fin septembre : « la Fête aux Bassins. » Le vice-président régional chargé du tourisme a souligné le rôle majeur des maîtres-nageurs-sauveteurs de la SNSM sur les plages auprès des estivants. Un rôle qui va s'accroissant en raison de la diminution progressive des CRS-maîtres-nageurs-sauveteurs.

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine a insisté sur ce désengagement supplémentaire de l'Etat qui impose aux collectivités littorales d'assumer un transfert de responsabilités sans transfert de ressources. « Au delà, l'aide importante du Conseil régional représente un signal fort vers l'ensemble des bénévoles qui interviennent sur un littoral à risques. La SNSM garantit un service civique utile à tous les maires » a-t-il précisé, faisant écho aux propos de l'amiral Arino pour qui l'implication des bénévoles est un véritable « trésor ».

